



Lors de l'AGA du 11 janvier 2019, le SNPDEN-UNSA a voté les 10 propositions suivantes de motion pour le CSN de Janvier. Chaque proposition a été votée à l'unanimité.

Djamil CHERFI, Secrétaire Académique, Grenoble

### **Motion n°1 : Promotions Hors classe, commission carrière**

L'attaque du ministère sur le nombre de promotions en CAPN est un non respect des engagements pris à l'égard des personnels de direction, révélateur d'un manque de considération.

Le SNPDEN-UNSA, Grenoble demande que le ratio de promouvables à la Hors Classe passe à 30% comme c'est le cas des autres corps d'encadrement.

---

### **Motion n°2 : Réforme du lycée et DG , commission pédagogie.**

La dotation globale doit être sincère et intégrer une marge permettant la mise en œuvre du projet d'établissement .

En conséquence, le SNPDEN-UNSA, Grenoble réuni en AGA le 11/01/2019, exige:

- Que la DG règlementaire ne soit amputée ni par les IMP, ni par la provision pour remplacement.
- Que les moyens pour assurer les activités impliquant l'utilisation de salles spécialement équipées et comportant un nombre limité de places soient donnés en sus.  
Que les moyens pour assurer les enseignements optionnels soient donnés en plus
- Que les moyens liés aux sections internationales, binationales et européennes soient donnés en plus.
- Que les prévisions d'effectif des chefs d'établissement soient mieux prises en compte. Les réouvertures de classes à posteriori se font en hsa et mettent grandement en difficulté les personnels de direction.
- Le SNPDEN-UNSA de Grenoble se réserve la possibilité d'écrire au Ministre pour demander l'application des textes dans l'académie de Grenoble.

---

### **Motion n°3 : Réforme du lycée et choix des familles, commission Pédagogie.**

Le SNPDEN-UNSA dénonce une réforme trop rapide dont toutes les conséquences pratiques semblent ne pas avoir été envisagées et s'inquiète de sa mise en œuvre.

Les parents vont s'appuyer sur la carte académique pour choisir les spécialités. Nous savons déjà que nous ne pourrons probablement pas toutes les ouvrir et que toutes les triplettes ne pourront pas être mises en œuvre.

La notion de spécialités et d'options en réseau apparaît. Le problème du transport des élèves sera crucial.

Les contraintes d'emploi du temps seront très importantes, sa réalisation ne pourra se faire sans refus de certaines triplettes. Le risque d'emplois du temps déséquilibrés pédagogiquement est important. La constitution des classes et des groupes de spécialité sera un enjeu majeur de la réussite des EDT

En conséquence, le SNPDEN-UNSA:

- Demande que les inscriptions en classe de première (seules garantes de la présence effective des élèves et de leurs choix définitifs) puissent avoir lieu dès le 17 juin 2019.
- Demande qu'un document rectoral concernant le choix des Enseignements de Spécialités et leur combinaison soit mis à la disposition des EPLE pour éviter toute contestation des familles. Ce document devra expliciter qu'une non ouverture de telle ou telle spécialité dépend uniquement des moyens alloués à l'établissement et des spécificités de son organisation.
- Demande que la collectivité territoriale s'engage sur le transport des élèves dans le cadre du réseau.

Le SNPDEN-UNSA communiquera sur les difficultés d'élaboration des emplois du temps.

Le SNPDEN-UNSA demande que les inégalités territoriales, entre les académies ou à l'intérieur d'une même académie, soient prises en compte : seuils d'ouverture des spécialités, attractivité des pôles urbains au détriment des zones rurales, mise en réseau problématique pour les déplacements des élèves et la construction des emplois du temps, dérogation pour suivre une spécialité, disparition des disciplines artistiques dans de nombreux lycées mais ouverture de LCA malgré de faibles effectifs, ...

#### **Motion n°4 : Réforme du lycée et calendrier , commission Métiers.**

En février, nous devons faire remonter notre TRMD qui ne pourra être que provisoire. En effet, le choix définitif des spécialités et des options par les familles nous interdit de présenter un TRMD sincère lors des votes en CA, si vote il y a pour la répartition de la DG.

Par contre, nous devons faire nos propositions de créations et/ou de suppressions de postes.

Quelques interrogations:

- Comment faire quand un poste sera supprimé ou partagé et dont le besoin apparaîtra sur le TRMD finalisé fin juin?
- Faudra-t-il répondre par des HSA sachant que la loi ne peut pas imposer plus d'une heure?
- Le Ministre a communiqué dans la presse de deux heures hsa obligatoires ? qu'en est-il ?
- Faudra-t-il avoir recours à des contractuels en postes partagés sachant qu'il est déjà impossible de trouver des remplaçants dans les zones rurales?
- Devra-t-on chambouler les EDT fin Août pour que chaque élève, dans chaque matière ait un professeur en face de lui à la rentrée et répondre ainsi à des nominations tardives?

Si ces dernières années, la rentrée était techniquement réussie malgré quelques problèmes ici ou là, la rentrée 2019 risque d'être très compliquée. En cas de difficultés majeures, les PERDIR n'assumeront pas les conséquences de la mise en œuvre d'une réforme nécessaire sur le fond, mais bien mal engagée sur la forme. Dès la rentrée et si la situation l'exige, le SNPDEN-UNSA académique communiquera en direction des parents et des professeurs.

Au vu du manque d'informations et de lisibilité, le SNPDEN-UNSA propose à ses adhérents de ne recourir qu'aux CSD afin de pouvoir retrouver les ressources humaines qui pourront s'avérer nécessaires en fonction de la réalité finale de la situation de l'EPLE.

Le SNPDEN-UNSA rappelle que seule la remontée du TRMD, sans vote du CA, est réglementaire en cette période. Le vote du CA pour la répartition de la dotation peut se faire plus tard.

### **Motion n°5 : Transformation de la voie professionnelle et famille des métiers, commission pédagogie**

L'orientation en fin de Seconde sera-t-elle le moment d'un nouvel Affelnet dans la famille de métiers ou les changements de filière dans la famille de métiers ne pourront se faire que sur places vacantes?

Réponse aujourd'hui vendredi 11 janvier 2019. Selon réponse : Donc aucun changement avec la situation actuelle mais seulement une priorité dans changement d'orientation dans une famille avant ouverture passerelles donc des effets d'annonce

---

### **Motion n°6 : Personnels non enseignants, commission Métiers ou ?**

Le SNPDEN-UNSA de l'Académie de Grenoble, réuni en AGA, dénonce la pénurie grandissante dans les EPLE des personnels administratifs et de vie scolaire mais aussi , des personnels médico-sociaux et d'orientation ...

Le SNPDEN-UNSA rappelle que le nombre d'adultes présents dans les établissements, en charge notamment, mais pas exclusivement, des missions de surveillance, d'éducation, de soin, d'accompagnement psycho-social et d'éducation, est un gage indispensable, non seulement de la qualité du service public, mais aussi de la sécurité et de la sérénité que nous devons offrir à l'ensemble de la communauté éducative.

Cette pénurie altère fortement le fonctionnement des établissements et les conditions de travail de l'ensemble des personnels , dont les personnels de direction, chargés de pallier ces manques.

Le SNPDEN-UNSA de l'Académie de Grenoble demande donc au Ministère de stopper cette politique néfaste de contraction des moyens accordés au titre des personnels non enseignants en contradiction avec les objectifs de l'école de la confiance.

---

### **Motion n°7 : Adjointes et PPCR, commission Métiers ou carrière.**

Le SNPDEN-UNSA de l'Académie de Grenoble, condamne fermement l'interdiction faite aux personnels de direction adjoints de pouvoir réaliser les entretiens de carrière des personnels enseignants, interdiction matérialisée par l'impossibilité pour les adjoints de pouvoir accéder à l'application SIRHEN.

Cette interdiction, entrave au partage nécessaire des tâches au sein de l'équipe de direction, est une atteinte sévère à l'unicité du corps et à la reconnaissance du chef d'établissement adjoint en tant que personnel de direction à part entière aux yeux des autres personnels et en premier lieu des professeurs.

Le SNPDEN-UNSA de l'Académie de Grenoble demande donc au Ministère d'ouvrir le droit aux adjoints d'évaluer les personnels sans quoi le SNPDEN appellera ses membres à refuser les entretiens professionnels et de mutation réalisés par les DAASEN et Secrétaires Généraux Adjointes.

---

### **Motion N°8 : Transformation de la Voie Professionnelle, commission Pédagogie**

Alors que les EPLE ont pris connaissance de leur DG officielle, le manque d'informations claires nettes et précises sur la mise en œuvre de la réforme de la Voie Professionnelle rend impossible sa ventilation.

Malgré les nombreuses réunions d'information, des questions essentielles subsistent :

- Qu'entend-on par le « chef d'œuvre » et comment répartir les 3h consacrées à sa réalisation ?
- Les programmes et référentiels vont-ils être modifiés et quand ?
- Dans quelles filières va-t- on ouvrir des UFA et selon quelles modalités ?
- Comment traduire en heures hebdomadaires les grilles horaires compte tenu des imprécisions du nombre de PFMP, des semaines d'examen ?

- En février, nous devons faire remonter notre TRMD qui ne pourra être que provisoire. En effet, les incertitudes nous interdisent de présenter un TRMD sincère lors des votes en CA, si vote il y a pour la répartition de la DG.

Les questions sont précises, le SNPDEN-UNSA demande que les réponses soient apportées sans délai.

---

#### **Motion n°9 : retraites, commission carrière**

Le SNPDEN-UNSA s'opposera avec la plus grande détermination à toute tentative de remise en cause :

- De notre système par répartition
- Du calcul du taux de pension sur le traitement indiciaire brut des six derniers mois d'activité
- De l'attribution de la pension de réversion.

Le SNPDEN-UNSA demande que les pensions soient à nouveau au moins indexées sur l'indice des prix.

---

#### **Motion n°10 : hsa, commission métiers ou pédagogie**

Le SNPDEN s'insurge contre l'augmentation conséquente du pourcentage d'HSA dans la DG. Il s'inquiète de la possibilité d'absorption de celles-ci par les enseignants dans la mesure où la règle d'une heure supplémentaire obligatoire par enseignant semble toujours d'actualité.

---